

O. CHARRIÈRE S.A.
 atelier d'architectes diplômés

CHARMILLES 18

MAISON INDIVIDUELLE

Bulle - FR

Maître de l'ouvrage

Olivier et Emmanuelle Charrière
 Chemin des Charmilles 18
 1630 Bulle 2

Architectes

Atelier d'architectes diplômés
 Olivier Charrière SA
 Rue de Vevey 178
 1630 Bulle 1

Collaborateurs:
 Olivier Charrière
 Christophe Tinguely

Ingénieurs civils

CSD Ingénieurs Conseils SA
 Rue de Vevey 178
 1630 Bulle

Bureau technique

Electricité:
 Christian Risse SA
 Rue Jean Prouvé 6
 1762 Givisiez

Géomètres

Geosud SA
 Ingénieurs-géomètres
 Rue de Gruyères 53
 1630 Bulle

Coordonnées

Chemin des Charmilles 18
 1630 Bulle

Conception 2003 - 2004

Réalisation 2004 - 2005



SITUATION

Adaptation des contraintes réglementaires. A quelques centaines de mètres à l'Est du Centre de la Ville de Bulle, le projet prend place en bordure d'un quartier de villas toutes identiques, maison individuelles ou jumelées, bâties une quinzaine d'années auparavant. La réalisation du plan de quartier laissait subsister une parcelle résiduelle, plate, bordée du côté Est par une haie d'arbres de grande hauteur.

Au Sud, deux maisons jumelées bloquent partiellement la vue sur le paysage des Préalpes Fribourgeoises. En plus de ces contraintes, il a fallu s'opposer au règlement très strict qui accompagnait le plan de quartier, imposant forme et pente des toits, matériaux extérieurs et teintes.

PROJET

Recherche d'intimité et introversion. Le concept architectural a consisté à se distancier radicalement de l'esthétique de l'ensemble des maisons du quartier. Invoquant la situation excentrée de la parcelle dans le quartier et le temps écoulé depuis la réalisation des autres maisons, plusieurs demandes de dérogations, préalablement approuvées par l'ensemble des propriétaires voisins, ont été déposées.

Les conditions suivantes devant s'appliquer: une végétalisation importante de la parcelle, et un gabarit de construction très bas, le projet s'implante horizontalement, dans une hauteur extrêmement réduite (inférieure à 4 m, par rapport au terrain naturel). Compte tenu de la taille de la parcelle, la villa occupe le maximum de surface au sol que lui autorise la réglementation.

Sous un gabarit extérieur apparemment unitaire se cache une certaine complexité spatiale intérieure. Le projet s'est en fait développé à partir des coupes, plus qu'en plan.

Le rez supérieur comprend trois niveaux décalés en coupe. Le garage double s'implante totalement de plain-pied. Le niveau principal est surélevé d'environ 50 cm; il s'organise le long d'une circulation intérieure Nord-Sud, partant d'un généreux hall d'entrée pour aboutir au séjour/salle à manger. La cuisine/coin à manger est disposée latéralement, accessible à la fois depuis le salon ou depuis le garage. Situées une nouvelle fois 50 cm plus haut, les trois chambres à coucher et la salle de bains longent le dégagement central, en balcon par rapport au séjour. Deux terrasses sont accessibles directement depuis le niveau principal: la première - de proportion carrée - est orientée plein Est, en continuité avec le hall d'entrée alors que la seconde, de forme allongée, accompagne tout le séjour et la cuisine du côté Ouest.

CARACTÉRISTIQUES

Surface du terrain : 1'148 m²
 Surface brute de planchers : 270 m²
 Emprise au rez : 275 m²
 Volume SIA : 1'400 m³
 Coût total (CFC 2) : 840'000.-
 Coût m³ SIA (CFC 2) : 600.-





Enfin, un escalier prolonge l'extrémité du corridor central et donne accès à un niveau semi-enterré, occupé par un bureau/bibliothèque, une salle de jeux et une chambre d'amis. Le travail en coupe permet ainsi d'éclairer naturellement l'ensemble de ce niveau.

Ces choix résultent également de la volonté du Maître de l'Ouvrage d'organiser les espaces intérieurs, en rupture avec la traditionnelle séparation (zone jour/zone nuit) sur deux niveaux complètement séparés. Il en résulte un mode de vie très ouvert et interactif pour les habitants.

L'esthétique extérieure se veut résolument contemporaine. Prolongeant le toit plat, des avant-toits accompagnent les différentes terrasses ainsi que l'accès principal. Les ouvertures sont de deux types résolument distincts: d'une part, de grandes baies vitrées prolongent les pièces de jour, alors que des ouvertures ponctuelles (un module carré, un module rectangulaire) agrémentent les différentes chambres.

L'organisation des volumes, ainsi que la disposition des ouvertures renforcent le caractère introverti de la maison. Un crépi fin enveloppe la maison en deux teintes (blanc et gris moyen), soulignant les volumétries.

L'aluminium éloxé des encadrements de fenêtres et de portes complète la matérialisation externe. La porte du garage, complètement affleurée à la façade, disparaît grâce à une composition des panneaux de revêtement.

A l'intérieur, sobriété et simplicité sont de mise. L'ensemble des surfaces (murs et plafonds) est revêtu de plâtre lissé, avec un revêtement final en peinture blanche, noire ou rouge. Trois types de revêtement pour l'ensemble de la maison: ardoise naturelle non traitée (zones jours et sanitaires), parquet en chêne fumé (chambres et bureau), linoléum noir (salle de jeu, buanderie). Revêtement de certaines parois dans les locaux humides (WC, salle de bain, buanderie) en mosaïque de pâte de verre.

La structure porteuse est entièrement en béton armé (radiers, murs et dalle, y compris toiture). Toitures plates avec isolation en polyuréthane 200 mm et façon de pente dans la dalle. Etanchéité en lés bitume-polymère soudés en plein, couche d'alourdissement en gravier. L'ensemble de la construction reçoit une isolation périphérique, double entoilage, crépi extra fin 0,5 mm. Revêtements des terrasses en lames de bois ajourées, type "pont de navire".

Une importante plantation d'essences persistantes a été faite, le long des limites Sud et Ouest de la parcelle. Cette arborisation complète la haie existante à l'Est, renforçant le caractère introverti et l'intimité de la maison.

Maison privée de l'architecte, la réalisation est conçue comme une "carte de visite", représentative de son savoir-faire.

